

## Rapport d'évaluation 2013-2016

### Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

**Nom du subventionné : Association pour l'encouragement de la Musique impRovisée (ci-après l'AMR)**

Parties subventionnantes :

- Canton : département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
- Ville de Genève : département de la culture et du sport (DCS)

#### Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné

Les buts de l'association sont d'encourager le développement de la musique improvisée dans la région genevoise en regroupant les musiciens qui pratiquent cette musique par des concerts, stages, ateliers, dans l'enseignement public ou privé, ou sous toute autre forme. L'association rémunère ou aide à rémunérer les musiciens de manière équitable.

Dès sa fondation en 1973, les objectifs de l'AMR se sont cristallisés autour d'un projet global qui concilie la culture, la pédagogie et les arts de la scène. Ce projet est articulé en trois volets :

- Le volet socioculturel est axé sur la gestion du centre musical de l'association, le "Sud des Alpes", lieu à disposition des membres de l'association et de son administration, ainsi que de la collectivité.
- Le volet pédagogique comporte l'enseignement et la pratique collective en présence d'un professeur. Ce travail se fonde sur les répétitions et le jeu en public (concerts des ateliers).
- Le volet artistique est axé sur le travail de diffusion par l'organisation de manifestations publiques (saisons de concert et festivals annuels) et de production (stages et mandats de création), avec l'objectif prioritaire d'apporter une contribution structurante au développement de la scène locale et régionale du jazz et des musiques improvisées.

**Mention du contrat :** Convention de subventionnement entre la République et canton de Genève, la Ville de Genève et l'Association pour l'encouragement de la Musique impRovisée - AMR

**Durée du contrat :** du 01.01.2013 au 31.12.2016 (4 ans)

**Période évaluée :** du 01.01.2013 au 31.12.2015 + éléments connus de l'exercice 2016

**Objectif 1. Encourager la pratique des musiques d'improvisation dans leurs expressions traditionnelles et contemporaines par le développement et l'animation d'une scène vivante (travail de diffusion)**

Indicateur : Nombre de concerts (soirées musicales, festivals et coproductions)

	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	300	300	300	300
Résultat réel	340	316	338	335

Commentaires :

L'AMR organise de plus en plus de concerts et de soirées musicales, notamment depuis 2015 grâce au partenariat avec le théâtre de l'Orangerie pour la production de 20 concerts durant leur saison, et par l'augmentation du nombre de séries de concerts à la cave ainsi que des concerts d'ateliers. Les variations sont dues également aux aléas du calendrier des débuts et fin de saison.

Indicateur : Nombre d'auditeurs sur l'ensemble des soirées musicales et festivals

	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	25'000	25'000	25'000	25'000
Résultat réel	24'260	24'190	25'478	24831

Commentaires :

Le nombre moyen d'auditeurs par soirée à l'AMR est stable, les moyennes pour les concerts en extérieur à entrée libre sont très difficiles à évaluer. Par souci de cohérence de ses résultats, l'AMR a fait le choix de se baser pour les Cropettes sur une estimation de 10'000 auditeurs sur les 5 jours et, dès 2015, sur une estimation de 50 auditeurs par concert à l'Orangerie.

**Objectif 2. Encourager la pratique des musiques d'improvisation dans leurs expressions traditionnelles et contemporaines par la transmission d'un savoir-faire (relève)**

Indicateur : Nombre d'ateliers

	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	47	47	47	47
Résultat réel	47	47	47	47

Commentaires : Le nombre d'ateliers reste stable malgré de légères fluctuations du nombre d'élèves, en raison notamment du fait que les ateliers « spécial piano » et « chant » peuvent accueillir un nombre de participants très variable.

Indicateur : Nombre total d'élèves				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	265	265	265	265
Résultat réel	265	274	248	277
<p>Commentaires :</p> <p>Les fluctuations observées sont dans la norme de ce que l'AMR a connu depuis le début des ateliers. Néanmoins, et en réaction à la légère baisse de 2015, l'AMR a organisé une journée portes ouvertes des ateliers ainsi qu'une campagne publicitaire nouvelle, ce qui a permis de commencer l'année scolaire 2016 avec un grand nombre d'inscrits.</p>				
Indicateur : Nombre de nouveaux élèves				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	128	128	128	128
Résultat réel	91	114	113	116
<p>Commentaires :</p> <p>Cf. commentaire précédent.</p>				
Indicateur : Nombre d'anciens élèves				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	137	137	137	137
Résultat réel	174	160	135	161
<p>Commentaires :</p> <p>L'AMR se félicite de ce que la qualité de ses ateliers se constate dans les réinscriptions d'environ 75% de ses élèves chaque année.</p>				

<b>Objectif 3. Mettre en valeur la scène locale et régionale par l'organisation régulière de concerts et la présentation de nouveaux ensembles et formations</b>				
Indicateurs : Part des concerts de groupes du Grand Genève par rapport au total des concerts (hors jam et autres)				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	60%	60%	60%	60%
Résultat réel	78%	72%	77%	76%

Commentaires :

L'AMR continue de jouer son rôle en mettant en valeur la scène locale au-delà des minima fixés par la convention.

Indicateurs : Nombre d'échanges et de collaborations

	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	30 concerts	30 concerts	30 concerts	30 concerts
Résultat réel	37	26	34	39

Commentaires :

L'AMR continue à tisser un réseau de collaboration avec divers acteurs culturels régionaux et internationaux. L'augmentation de 2015 provient en partie du partenariat avec le théâtre de l'Orangerie portant sur 20 concerts. Des partenariats avec l'association Porta Jazz (Portugal) et avec le CEPEN Volterra (Italie) ont également été lancés.



### **Observations de l'AMR :**

A l'automne 2015, l'AMR a fait une demande de fonds pour améliorer ses infrastructures (matériel, mobilier et instruments) auprès de la Loterie Romande, la fondation Goehner et le fond Mécénat SIG et a obtenu une somme totale de 115'000.- francs.

Dans le souci de rendre sa gestion plus efficace, le comité de l'AMR travaille depuis fin 2015 sur l'amélioration des processus à l'interne et sur la circulation de l'information, notamment par la mise en place d'un intranet incluant un système de calendriers partagés.

### **Observations de la Ville de Genève (DCS) et du Canton (DIP) :**

Les objectifs du projet culturel et artistique sont atteints par l'AMR. La gestion de son centre musical, l'organisation de ses ateliers, de ses concerts et de ses manifestations répondent pleinement aux attentes des collectivités publiques et participent au développement de la scène locale et régionale du jazz et des musiques improvisées, tout en contribuant à la découverte à Genève des courants internationaux.

L'association présentait un découvert au bilan au 31.12.2015. Selon les projections remises par l'AMR pour l'exercice 2016, l'équilibre financier devrait être retrouvé à l'échéance de la convention, notamment grâce à la dissolution du fonds météo Cropettes.

Le DIP encourage fortement l'AMR à intégrer les nouvelles dispositions en matière de prévoyance professionnelle comme prévues par la loi sur la culture. Ces améliorations concernent l'ensemble des salariés, notamment aussi le personnel enseignant.

Suite au vote de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton en matière de culture, le 1er septembre 2016, le subventionnement de l'AMR sera de la compétence exclusive de la Ville de Genève, dès 2017. Dès lors, le renouvellement de la convention de subventionnement fera l'objet d'une négociation bilatérale entre l'AMR et la Ville de Genève.

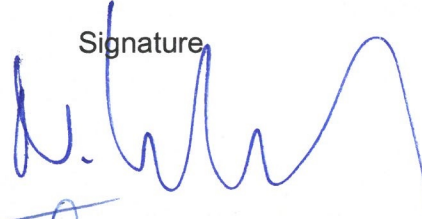
Le DIP remercie l'AMR, son comité et son équipe pour le travail accompli.

**Pour Association pour l'encouragement de la Musique impRovisée - AMR**

Nom, prénom, titre

Signature

Langel Ninn, président



Tschumy François, administrateur



Genève, le 27 novembre 2017

**Pour la Ville de Genève**

Nom, prénom, titre

Signature

Berlie Dominique, conseiller culturel



Cominoli Nicolas, conseiller scientifique



Genève, le 27 novembre 2017

**Pour la République et canton de Genève**

Nom, prénom, titre

Signature

Gentinetta Marcus, conseiller culturel



Falciola Elongama Marie-Anne,  
contrôleuse de gestion



Genève, le 29 novembre 2017